



Taxe ordure ménagère locataire

Par **delmar13**, le **14/10/2016** à **07:48**

Bonjour, rnrnJe suis locataire d'un studio de 35 m² indépendant qui correspond à une partie de l'appartement de mes propriétaires mais séparé par un mur. Il m'a déposé dans ma boîte aux lettres son avis de taxe foncière en m'entourant la somme de 122 € à lui rembourser correspondant à la cotisation 2016 de taxe d'ordure ménagère.rnMa question est : dois-je m'acquitter de cette somme dans la globalité sachant que je loue une partie de son appartement et qu'il possède une chambre au-dessous et un appartement au 1er dans le même immeuble ? Je pense que cette somme doit correspondre à l'ensemble des propriétés bâties dans le même immeuble ?rnrnMerci d'avance de votre réponse;